



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2016 A 20H30

**Etai~~ent~~ présents :** M. André BOISSONNET, Maire, Mmes Quitterie GUERIN, Françoise BOISSE, MM. Denis LAUBERT, Alexandre PETIT, Adjoint, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jean-Claude PEREL, Jean-Pierre VOISIN, Jocelyne BARRE, Jacky CORMIER, Sylvie PITOU, Jérôme LESUEUR, Christelle Launay, Dominique DESCHAMPS formant la majorité des membres en exercice

**Etait excusée :** Mme Natacha COTTRELL.

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

**Délibérations n ° 2016 – 41 :**

**Club house football : validation du Dossier de Consultation des Entreprises**

Le Conseil Municipal approuve le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour la construction d'un club house football sur l'enceinte du stade municipal. Les critères de sélection ont été définis et la consultation d'appel public à la concurrence va être lancée.

**Délibération n ° 2016 – 42 :**

**Trottoirs Lotissement de la Guinguette / Buisson (rue du 8 Mai 1945)**

Le Conseil Municipal approuve le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour la réalisation des trottoirs du lotissement de la Guinguette et du lotissement du Buisson (rue du 8 Mai 1945). Les critères de sélection ont été définis et la consultation va être lancée.

**Délibération n ° 2016 – 43 :**

**Piscine municipale, reprise de matériel**

Suite à la décision de démolir la piscine municipale, les communes de Montoire sur le Loir et Bracieux ont sollicité la municipalité pour la reprise de matériel.

La commune de Montoire va récupérer le matériel de filtration, la chaufferie, les vestiaires... pour un coût net de 27 000 € et la commune de Bracieux les valets et bracelets pour un montant net de 350 €.

**Délibération n ° 2016 – 44 :**

**Objectifs zéro pesticide : programme d'accompagnement par le CDPNE, CAUE, Fredon**

Le Conseil Municipal sollicite des subventions auprès de l'agence de l'Eau et du pays Beauce Val de Loire pour financer la mission d'accompagnement zéro pesticide.

**Délibération n ° 2016 – 45 :**

**Maison de santé pluridisciplinaire : location d'un cabinet aux infirmiers**

Madame Nédelec, pédicure podologue, va occuper seule le cabinet de la maison de santé, et les infirmiers vont s'installer dans le cabinet disponible à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 3 Mai 2016  
Le Maire,

